

Les Présidents et le Bureau de l'ARTELA

à : Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse

Objet : Ouverture de Groupes pour l'Enseignement De Complément LCA/ Cumul latin -grec en 3°

Toulouse, le 1° juillet 2016

Madame la Rectrice,

Conformément à ce dont nous étions convenus lors de l'audience que vous nous avez accordée le 7 mars, l'ARTELA attire votre attention sur la situation dans plusieurs collèges en ce qui concerne le nombre de groupes pour l'Enseignement de Complément LCA et le cumul du latin et du grec en 3°.

Dans la plupart de ces collèges, les chefs d'établissement imposent une sélection, limitant le nombre d'élèves à 30, cela en totale contradiction, vous en conviendrez, avec une réforme du collège qui est censée lutter contre toute forme d'élitisme. Le « latin pour tous » prôné par Madame la Ministre ne doit pas rester à l'état de slogan.

Au collège Bétance de Muret (environ neuf cents élèves), où ont toujours été particulièrement nombreux les latinistes et les hellénistes, une sélection est aussi programmée. Ainsi les parents ont-ils reçu un courrier problématique à bien des égards :

- présentation d'un EDC de 1h au lieu de 2h ;
- caractère obligatoire d'un engagement sur les trois ans du cycle sans possibilité d'abandon ;
- mention d'un nombre de places limité à 30 et, si le nombre de demandes était supérieur, mise en place d'une sélection par une commission, qui statuerait « selon les critères retenus suivants » :
 - avis du Professeur Principal et/ou du Professeur de Français sur la capacité de travail dont l'élève fait preuve .
 - avis des CPE sur le comportement en classe et hors la classe.

Une telle baisse d'effectifs au collège Bétance ne serait, bien sûr, pas sans conséquence, les années suivantes, sur le nombre de latinistes et d'hellénistes au lycée Pierre-d'Aragon.

Au collège d'Ayguésvives, il y avait, cette année encore, deux groupes de latin en 5è et en 4è, et deux groupes de latin plus un groupe de grec en 3è. Pour l'an prochain, le chef d'établissement, maintient deux groupes en 4è, mais prévoit un seul groupe en 5è et décide donc de procéder, en fin de 6è, à une sélection dont les critères figurant sur l'ENT sont les suivants :

- la moyenne de l'élève en français .
- son implication en classe.
- sa capacité à assumer une charge de travail supplémentaire .

De plus, il supprime le grec en 3è , alors qu'il y avait 34 inscrits l'an passé.

Au collège de Castelginest , il y a une cinquantaine de demandes en latin 5° pour un seul groupe à 30 .

Au collège de Caraman , Le chef d'établissement lui-même désire obtenir 1H de plus afin de ne pas procéder à une sélection en 5° .

Au collège de Négrepelisse, 75 latinistes sont inscrits pour seulement 2 groupes...

Enfin se pose le problème de la survie du grec en 3° , on le voit au collège d'Ayguésvives, mais aussi au collège Lakanal à Foix où des quotas , semblent-ils aussi arbitraires que dissuasifs , viennent d'être instaurés. D'autre part au collège Ingres à Montauban 9 élèves ne pourront cumuler latin et grec , alors que s'ils étaient élèves dans l'académie de Créteil , ils auraient pu suivre ces deux enseignements : « un élève suivant l'enseignement de grec et de latin aurait 30h de cours hebdomadaires » stipulent les IA-IPR de Lettres de Créteil dans leur *synthèse sur l'enseignement des langues anciennes* datant du mois de février 2016. Il est donc bien possible de dépasser la limite des 28 h hebdomadaires dans le cadre des Enseignements de Complément LCA. Comment par ailleurs expliquer de telles inégalités sur le territoire , au sein de l'école républicaine ?

Lors de notre audience du 7 mars, vous nous avez assurés, Madame la Rectrice, de l'intérêt que vous portiez à l'enseignement des langues anciennes et de l'attention qui serait accordée aux demandes d'obtention de groupes. Vous nous avez demandé de vous faire connaître les problèmes qui apparaîtraient. C'est la raison pour laquelle nous portons à votre connaissance les cinq cas emblématiques qui viennent de nous être signalés, dans l'espoir que votre intervention permettra de les résoudre rapidement, par l'absence de sélection et l'ouverture de groupes supplémentaires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

C. Dareys, F. Ripoll

> Copie à M. Gérard Lehmann, IA-IPR en charge du dossier Langues anciennes